



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Rennes, le 18/11/2022

### **FRANCE 2030 : UN AN APRÈS SON LANCEMENT, LES PREMIERS RÉSULTATS CONCRETS SONT LÀ EN BRETAGNE !**

La Première ministre Elisabeth Borne a présidé, vendredi 18 novembre, le comité de suivi national France 2030. Aux côtés des ministres en charge du déploiement du plan, des représentants des écosystèmes, des réseaux des entreprises et de la recherche, des organisations syndicales et patronales et des opérateurs, la Première ministre a dressé un premier bilan de l'action de France 2030, un an après son lancement par le Président de la République le 12 octobre 2021, et détaillé les feuilles de route stratégiques.

**Avec 8,4 milliards d'euros investis dans plus de 1700 projets innovants sur tout le territoire**, France 2030 a accéléré son déploiement pour structurer nos écosystèmes et transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation, l'industrialisation et la recherche.

**En Bretagne, les projets soutenus par France 2030, au nombre de 65 et pour un montant global de 118,1 M€ sont bien présents et marque un dynamisme territorial fort.**

### **54 MILLIARDS D'EUROS, 10 OBJECTIFS ET 6 LEVIERS POUR MIEUX VIVRE, MIEUX PRODUIRE ET MIEUX COMPRENDRE LE MONDE**

**Politique prioritaire du Gouvernement**, France 2030 porte une ambition claire : positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain. **France 2030 transforme les envies d'agir en projets concrets pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde.**

**Avec des moyens inédits, 54 milliards d'euros sur 5 ans, France 2030, ce sont :**

**10 objectifs précis et facilement identifiables :**

1. Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets
2. Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe
3. Décarboner notre industrie et la production d'intrants
4. Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et zéro émission
5. Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone
6. Innover pour une alimentation saine, durable et traçable
7. Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants
8. Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs
9. Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale
10. Investir le champ des fonds marins



**6 leviers** pour développer les matériaux, le numérique ou encore les start-ups, la recherche et la formation ;

1. Sécuriser l'accès aux matières premières
2. Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes
3. Développer les talents en construisant les formations de demain
4. Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres
5. S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
6. Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

Pour une territorialisation renforcée, la Première ministre a annoncé le déploiement de « **Sous-préfets France 2030 et investissements** », qui relaieront les dispositifs et surtout qui seront en charge d'accompagner les projets industriels, qui relèvent de l'État, en lien avec les collectivités.

## **UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT CLAIRE POUR VISER L'EXCELLENCE AVEC DES INDICATEURS CONCRETS POUR ÉVALUER L'IMPACT**

France 2030, c'est **une stratégie d'investissement** qui :

- **viser l'excellence**, pour préparer la France de 2030 dans un contexte de concurrence internationale et qui nécessite de concentrer les moyens sur les projets et les technologies les plus prometteurs.
- **fait de la décarbonation de l'économie l'enjeu majeur**, avec un objectif de financer 50 % des projets permettant de réduire concrètement les émissions de CO<sup>2</sup> de notre pays.
- **mise sur les acteurs émergents et les territoires**, pour stimuler nos écosystèmes et les acteurs établis. 60% des bénéficiaires de France Relance sont des PME.

**La notion d'impact est au cœur du pilotage des investissements de France 2030.** Pour la décliner à l'échelle de France 2030, un référentiel a été élaboré et se déploie de manière systématique à chaque étape du cycle d'investissement : sélection des projets, suivi et évaluation.

- **8 domaines principaux sont analysés** : innovation ; développement économique ; décarbonation et développement durable ; autonomie stratégique et souveraineté ; capital humain et connaissances ; leadership ; santé et social ; mixité.
- En outre, **chaque projet est également systématiquement évalué au regard de ses effets d'entraînement territoriaux** : contribution à l'émergence d'un territoire inattendu, renforcement d'une filière sur plusieurs territoires, potentiel de répliquabilité des innovations à des échelles plus vastes, démonstration de l'innovation en conditions réelles dans les territoires. Selon les objectifs poursuivis, des indicateurs spécifiques peuvent également être ajoutés à l'analyse.

**Des éléments chiffrés de France 2030 seront rendus publics sur [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr)**, notamment la liste des bénéficiaires, les montants engagés par action et par territoire, ainsi que les données d'impacts.

## **FRANCE 2030 EN BRETAGNE, UN MAILLAGE LOCAL PUISSANT**

France 2030 agit pour tous et partout. Depuis un an, son déploiement est marqué par le soutien à de nombreux projets locaux.

**Au total, en Bretagne, ce sont 65 projets lauréats, et 118,1 millions d'euros engagés (hors France 2030 régionalisé, fonds propres et aides guichets Bpifrance).**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Par exemple, en Bretagne, France 2030 soutient :**

- **Le projet EFIBA de création d'autobus urbains entièrement électriques porté par l'entreprise BlueBus basée à Ergué-Gabéric, dans le Finistère.** Le projet vise :
  - l'augmentation de densité d'énergie des batteries LMP® de BlueSolutions, fabriquées en Bretagne, afin d'offrir une exploitation accrue avec plus d'autonomie ;
  - l'optimisation des rendements de la chaîne de traction et des auxiliaires
  - une nouvelle ossature monobloc optimisée en masse qui autorise l'augmentation du nombre de passagers embarqués
  - une version « plateforme robotisée numérique » pour des développements futurs.
- **Le projet IRIS-E, porté par l'université de Rennes 1, dont a l'ambition est de renforcer l'impact académique, socio-économique et international de la future Université de Rennes en faveur de la transition écologique.** Les piliers du projet sont
  - la création d'un hub de sciences participatives pour faire le lien entre recherche, acteurs socio-économiques et citoyens
  - un programme de recherche interdisciplinaire
  - a transformation de la formation pour intégrer les enjeux de la transition environnementale.

56 % des fonds du plan ont été alloués à des porteurs installés en région. Pour renforcer l'ancrage territorial du plan, 11 régions se sont déjà associées à l'État pour un volet régionalisé de France 2030 copiloté par les présidents des conseils régionaux et les préfets de région. Parmi les 11 conventions déjà signées figure une région d'outre-mer, la Réunion.

Doté de 1 milliard d'euros financé à parité par l'État et les Régions, « France 2030 régionalisé » a pour objectif **d'accompagner l'innovation, des start-ups, PME, ETI ou organismes locaux notamment**, sur tout le territoire national. Sa particularité réside dans son **mode de financement paritaire : chaque euro investi par l'État est complété d'un euro investi par la Région.**

**Pour la région Bretagne, ce sont 29,9 millions qui vont permettre à la préfecture de région et au Conseil régional de détecter et d'accompagner**, avec les services et leurs partenaires, notamment les opérateurs Bpifrance et la Banque des Territoires, **des projets innovants afin de faire naître des grands champions français capables d'essaimer par-delà nos frontières nationales.**

**Retrouvez le dossier de presse national sur le site des services de l'Etat en Bretagne :**

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/France-2030/France-2030-Les-actualites/Espace-presse/#titre>

## **CONTACTS PRESSE**

**Préfecture de Région Bretagne**

**Service du cabinet - Pôle communication interministérielle -** [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement -** [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)



## A propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir